@lectronique

sgen Cfdt:

LETTRE

NÉGOCIATIONS Attractivité Grilles indiciaires Carrières Qualifications Reconnaissance Établissements Agents B État Point d'indice Rémunérations Compétences Parcours professionnels

Édition du 9 novembre 2018

n°9

Tout savoir avec le Sgen – CFDT

12 novembre

TOUS EN GRÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SGEN CFDT BOURGOGNE

RÉPONSE CINGLANTE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SGEN CFDT…

… à la politique d'austérité du gouvernement envers l'Éducation nationale, camouflée par les salamalecs du ministre à la presse.

Après un quinquennat de créations de postes, et de programmation pluriannuelle des emplois, c'est le retour des suppressions nettes de postes à l'Éducation nationale. 1 800 postes supprimés par rapport à plus d'un million d'emplois, cela peut sembler dérisoire, et l'appel à la grève et à l'action le 12 novembre disproportionné.

Le Sgen-CFDT vous invite à aller plus loin que ce chiffre synthétique.

Dijon : manifestation à 14 h devant le Rectorat

Nevers : AG à 9h30 à la bourse du travail, départ manifestation vers la DSDEN 11 h (avec audience)

Auxerre : rassemblement dans la cour de la DSDEN à 14 h (avec audience)

Chalon : rassemblement 14 h maison des syndicats.

Charolles : 11h00 salle du Bailliage

10000 CANDIDATS SGEN CFDT

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SGEN CFDT À L'ENSEMBLE DES MILITANTS

Grâce à l'engagement de militant.e.s nombreuses et nombreux, nous présentons plus de 10 000 candidat.e.s aux élections professionnelles dans l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, l'enseignement agricole public, la jeunesse et les sports.

À lire !

La CFDT est la 1ère organisation dans le secteur privé et la 2ème organisation dans les Fonctions Publiques. Grâce à sa représentativité, elle a signé les accords PPCR qui constituent un gain dans la durée pour tous les agents.

Un dispostif qui sécurise

Élections pro 2018

du 29 novembre au 6 décembre !

- Qu'attendez-vous d'une organisation syndicale ?
- Qu'elle ne soit que dans la dénonciation ?
- Ou qu'elle soit aussi en capacité de faire des propositions concrètes, d'obtenir des résultats pour améliorer vos conditions de travail et votre rémunération ?
- La méthode Sgen-CFDT et ses résultats.

En savoir +

VOTEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ

et vérifiez votre mot de passe

Votre **espace électeur** est ouvert sur education.gouv.fr. Vous pouvez dès maintenant "créer votre mot de passe électeur", mais pour ça vous devez utiliser votre mail académique… donc vérifiez que votre boite académique est bien active ; **suivez ces conseils**

Les élections professionnelles vous permettent de choisir les militant·es et les organisations syndicales qui vous défendent et vous représentent. Votez et faites-voter !

Choisir vos délégué·es pour les différentes instances

Choisir vos représentant·es et vos interlocuteurs pour améliorer les conditions de travail et de rémunération

Choisir les organisations syndicales qui seront représentatives

Le Sgen-CFDT a réalisé un site "Élections Éducation 2018" pour vous informer sur :

- **Pourquoi voter ?**
- **Comment voter ? À quelles instances et suivant quelles modalités au cas par cas ?**
- **Nos revendications qui découlent de vos préoccupations et conditions de travail**
- **Notre projet pour l'École et la jeunesse, de la maternelle à l'enseignement supérieur et la Recherche**
- **Tous nos candidats nationaux et locaux**
- **Les réponses à toutes vos questions sur les élections dans notre FAQ : espace de vote, qui est électeur ? comment voter ? retrouver ses identifiants de vote, etc.**

SITE ÉLECTIONS ÉDUCATION 2018

POURQUOI VOTER SGEN-CFDT DANS LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE ?

Pour le Sgen-CFDT, les représentants des personnels doivent défendre et promouvoir la transparence et l'équité dans le cadre des instances représentatives mais également permettre la reconnaissance de toutes vos missions.

Nos revendications

INSPECTEURS

POURQUOI VOTER POUR LE SGEN CFDT?

Inspecteurs et inspectrices de l'Éducation Nationale, pourquoi voter pour le Sgen-CFDT ? Un projet pour l'école, une ambition pour la société, des valeurs.

Pour un rapprochement des corps d'encadrement

Cfdt: VOTRE VOIX NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

DES ÉQUIPES MIXTES SUR LE TERRAIN

SGEN ET INTERCO AU PLUS PRÈS DES PERSONNELS

Des militants de la CFDT dans les établissements, les services déconcentrés, dans les quatre départements. N'hésitez pas à nous faire part des problèmes que vous pourriez rencontrer, ou que votre service ou établissement rencontre. La CFDT sera présente pour vous conseiller, vous accompagner, vous défendre.

SUD NIVERNAIS

Une équipe SGEN-INTERCO est allée à la rencontre de collègues de collèges du sud nivernais. Du Principal à la Vie Scolaire en passant par les agents territoriaux. Un point sur le PPCR, le RIFSEEP mais aussi les mêmes revendications sur le manque de cadres à la tête des petits établissements avec des absences pour réunions qui laissent les secrétaires gérer sans personnel d'encadrement. Des services partagés à la pelle, l'étude du recours à la visioconférence pour que les élèves bénéficient des mêmes options qu'en ville. Des chefs d'établissements accueillants, partageant nos valeurs, attentifs à la situation économique locale avec ses conséquences sur le départ des familles, la baisse démographique etc... et même un Chef d'Établissement qui espère que le gouvernement ne touchera pas à la représentativité des corps intermédiaires ! Une enseignante qui aide à la mise en place de documents sur le panneau syndical... La CFDT jouit souvent d'un accueil chaleureux parmi les collègues, territoriaux ou Éducation nationale. On les a chaudement invités à voter et surtout à bien voter !

NAISSANCE D'UN PANNEAU SYNDICAL AU COLLÈGE DE LA MACHINE

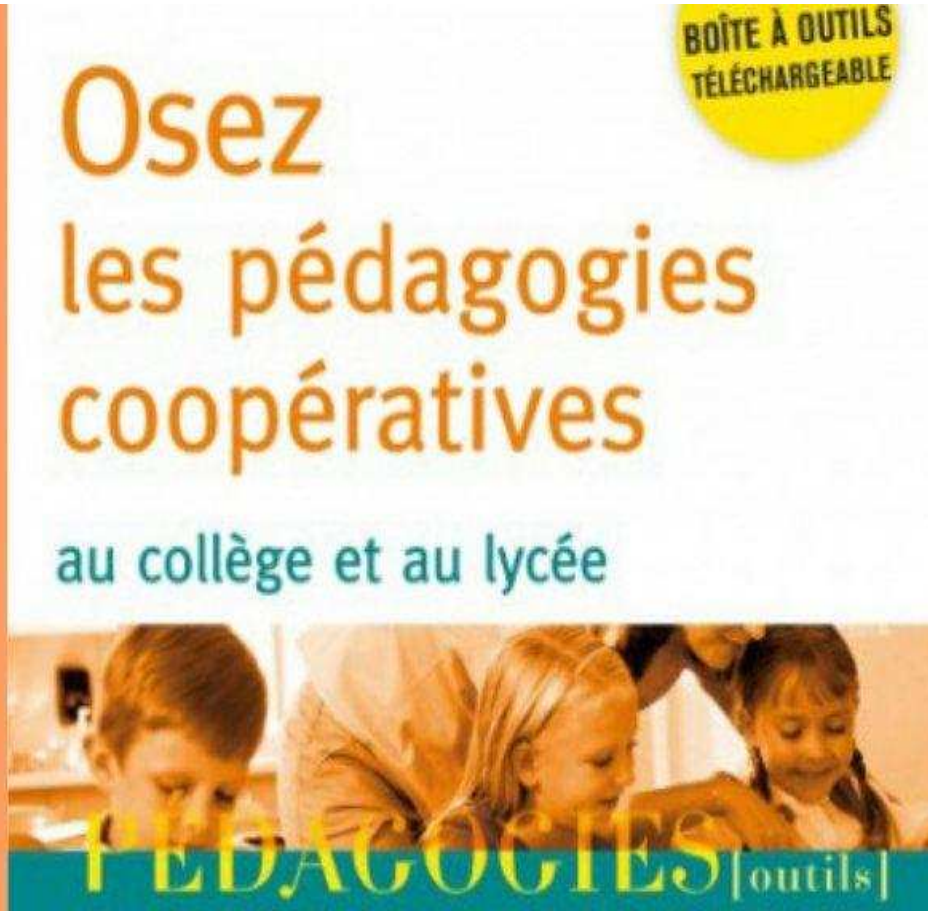

AGENDA

CONFÉRENCES

COLLOQUES

RENCONTRES

FORUMS

FORMATIONS

AGENDA

MOUVEMENT INTER :

une session d'information se déroulera à Dijon
le MARDI 13 novembre 2018, de 9h30 à 16h30. **Contactez le SGEN**.

FORMATION SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE :

Travailler ensemble

Dijon, **le vendredi 16 novembre** à 09h

Invité : SYLVAIN CONNAC Coopérer au sein de la classe et dans son établissement : un défi pour les équipes ! Quels dispositifs, quelles pratiques pour un travail plus efficace ?

Analyse de pratiques

Le mardi 20 novembre, de 9h à 12h, l'analyse de pratiques professionnelles reprend à Nevers avec Bruno Jay à la Bourse du travail. **Inscrivez-vous**

Le jeudi 22 novembre à l'inspection académique de 14h à 17h, l'analyse de pratiques professionnelles reprend à Chalon avec Bruno Jay. **Inscrivez-vous**

COLLOQUE : **le colloque annuel de formation médicale continue assuré pour la 39ème année par le SNAMSPEN/Sgen-CFDT, syndicat des médecins de l'Éducation nationale, traitera de la parentalité, problématique de santé publique qui concerne tous les acteurs de l'École.**

Les dates : les **22 et 23 Novembre 2018**, à Paris (Auditorium CFDT, 2, boulevard de la Villette, PARIS).
Renseignements **snamspen@sgen.cfdt.fr** ou **sur le site de la fédé**
Ouvert aussi aux professionnels concernés par la parentalité (sous réserve de places disponibles)

FORUM :

Le Sgen-CFDT est co-organisateur du Forum "L'École maternelle par celles et ceux qui la font vivre", le samedi 17 novembre 2018 de 9h à 17h, à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris. **En savoir +**

sgen Cfdt: PERSONNEL DE DIRECTION

UNIFORME À L'ÉCOLE
Suite à la polémique à Provins

Pour la secrétaire générale du Sgen-CFDT, on ne peut pas gommer les inégalités en les faisant visuellement disparaître "Les inégalités existent en dehors de l'école. Les gommer passe par un autre travail, en se posant de vraies questions sur la mixité scolaire ou en ne laissant pas perdurer des stéréotypes liés aux origines sociales."

FUSION DES CROUS ET CRÉATION DU CROUS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

voilà le décret qui officialise ce Crous au Jo du 27/10

Décret n° 2018-924 du 27 octobre 2018 portant création du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne-Franche-Comté

avec le décret qui suit sur les incidences sur le CA du Crous

Décret n° 2018-922 du 27 octobre 2018 relatif à diverses mesures concernant le conseil d'administration et les instances consultatives du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne-Franche-Comté

LE SGEN CONTRE L'ÉVALUATION DES PERSONNELS DE DIRECTION

Diriger un EPLE est un travail d'équipe, avec un partage concerté des missions. Le travail d'équipe est fondé sur une confiance réciproque autour d'objectifs clairement identifiés. Cela favorise l'émergence d'initiatives et leur traduction dans un projet d'établissement cohérent.

MAIS NOUS REVENDIQUONS UNE ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

révélant les dynamiques développées, au bénéfice de la réussite des élèves, par les équipes pédagogiques, administratives et techniques.

La suite

CONDITIONS DE TRAVAIL
DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Les personnels de direction sont des acteurs essentiels du système éducatif.

Ils sont en contact quotidien avec les usagers et les partenaires de l'école comme avec la hiérarchie intermédiaire. Il est urgent de prendre en compte l'évolution de leurs responsabilités et leurs conditions d'exercices.

Nous militons en faveur de conditions de travail mettant en exergue les conditions d'exercice et l'égalité professionnelle tout en s'articulant autour d'une formation tout au long de la carrière.

Ce que refuse le SGEN et ses revendications

POURSUITE D'ÉTUDES POST BAC PRO

Ce que n'avait pas encore cassé Blanquer

Proposer de nouvelles formations aux bacheliers professionnels et technologiques dans le supérieur : c'est un des objectifs de la concertation lancée jeudi 18 octobre 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur. L'accès de ces étudiants à la licence étant devenu plus difficile depuis la mise en place de la réforme de l'entrée à l'université, celui des BTS et IUT compliqué avec l'afflux des bacheliers généraux… **il faut donc "imaginer des filières courtes professionnalisantes qui répondent aux aspirations des bacheliers professionnels et technologiques et qui puissent répondre aux attentes du marché du travail"**, résume Frédérique Vidal.

Une énième concertation au ministère

PERSONNELS, CADRES, PARENTS, SYNDICATS...
Tous dénoncent la politique Blanquer pour résoudre
LA VIOLENCE SCOLAIRE
Une politique sécuritaire éculée et inadaptée
Des annonces à l'emporte pièce dans la presse

VIOLENCE SCOLAIRE

À l'annonce des mesures qui seront prises pour répondre à la violence scolaire, les équipes de direction du Sgen-CFDT tiennent à renouveler leur soutien aux personnels.

Nous réaffirmons que des équipes stables, formées et guidées par un projet éducatif clair et incarné, est la réponse pour des climats scolaires sereins. Nous tenons également à rappeler que ce sont de solides projets inter-professionnels qui sont propices à prévenir des comportements violents.

Mais à la colère des enseignants, expression de leur souffrance qui doit être entendue et accompagnée, la répression ne peut pas être la seule réponse.

En milieu scolaire, les actes d'incivilités comme de violence, aussi inédits soient-ils, doivent trouver une réponse éducative. Ils ne doivent jamais se transformer en rapport de forces entre les élèves et les adultes. Encore moins entre les personnels et leur hiérarchie.

En détail

L'analyse par le Sgen des mesures proposées

Depuis dimanche, des centaines de professeurs ont réagi sur Twitter en partageant leur expérience sous le hashtag #pasdevague, certains ironisant sur la mesure proposée par le ministre de l'Éducation dans la foulée de l'incident. Les parents réagissent également.

Dans l'Obs

Le SGEN-CFDT apporte également son **soutien à l'enseignante** et "à toute la communauté éducative (personnels, élèves et parents d'élèves) de cet établissement" qui "doit faire face à l'emballement médiatique". Mais "la parole qui se libère sur les violences subies par des personnels de l'Éducation nationale dans l'exercice de leurs fonctions indique qu'il faut encore progresser dans la capacité collective au sein de notre institution à regarder en face ces situations. Il faut que chacun et chacune puisse donner l'alarme sans craindre le manque de soutien institutionnel."

LE VRAI PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE EST SIGNÉ CFDT

Suite aux récents évènements de violences en milieu scolaire et aux annonces gouvernementales du 26 octobre 2018, **INTERCO CFDT (Justice), le SGEN CFDT et FEP CFDT (éducation nationale et formation enseignement privé), ALTERNATIVE Police CFDT et le SCSI-CFDT (police) appellent à la plus grande sérénité quant aux solutions à apporter pour endiguer ce problème et à ne surtout pas sur-réagir.**

La CFDT rappelle que la police nationale s'implique déjà en milieu scolaire par des interventions préventives. Ainsi, les correspondants police-école existent depuis 2004. De plus, à la suite des violences urbaines de 2005 et 2007, des directives nationales prévoient des patrouilles et des passages réguliers aux abords des établissements scolaires. **Dans de nombreuses académies, les relations entre la police et l'Éducation nationale sont déjà très structurées. En outre, enseignants et policiers sont victimes de ces violences et ils travaillent ensemble, sur le terrain, afin d'y remédier au mieux avec les moyens qui leur sont confiés.**

La proposition gouvernementale d'une présence policière dans les enceintes scolaires est irréalisable à la lecture des effectifs en présence. La situation est complexe et multifactorielle (sociale, économique, environnementale et politique). Elle ne doit pas être traitée du seul point de vue sécuritaire et implique de se poser les bonnes questions à propos des causes de cette violence devenue quotidienne.

La sécurité des établissements scolaires est un sujet trop important pour en faire une nouvelle fois un simple objet de communication politique. C'est de continuité et de cohérence des politiques publiques et non d'annonces médiatiques dont les personnels et les élèves ont besoin.

Proposition de la CFDT

MONSIEUR BLANQUER, NOUS NE VOULONS PAS D'UNE ÉCOLE ARCHAÏQUE !

Tribune cosignée par le Sgen-CFDT - Publication initiale sur le site internet de l'hebdomadaire L'Obs - 08 novembre 2018.

À cette rentrée, le ministre, sous couvert d'avancées scientifiques, d'un bon sens et d'une simplicité enfin retrouvés qui séduisent l'opinion, entreprend de modifier en profondeur les fondements de l'École. Il en oublie des pans entiers de la recherche, et le dialogue pourtant capital avec la communauté éducative. Le résultat en est un appauvrissement dramatique des finalités et des objectifs que l'École doit se donner pour répondre aux enjeux.

Une conception de l'École basée sur des pratiques archaïques
et une approche technicisée des apprentissages…

La réécriture des programmes imposée pendant l'été et la mise en place d'évaluations standardisées au CP et au CE1 visent à imposer sa conception de l'école basée sur une approche technicisée des apprentissages où tout serait évaluable et quantifiable en permanence. Et où l'enseignant serait réduit à un rôle de technicien, loin de son rôle de concepteur d'apprentissages adaptés aux besoins.

Certaines écoles sont les cibles d'expérimentations des protocoles désincarnés tels que ceux proposés par "Agir pour l'école" – une association proche du ministre – en lieu et place d'une pédagogie humaniste prenant en compte la globalité de chaque enfant. L'apprentissage de la lecture y est considéré comme un acte mécanique, réduit à du décodage, et non plus comme une entrée dans la culture de l'écrit. Cette menace d'uniformisation des apprentissages prive les élèves de construire les liens, porteurs de sens, entre les savoirs scolaires et leurs expériences personnelles et collectives, que ce soit à l'école maternelle ou élémentaire, dans les familles, ou au sein des associations complémentaires de l'école et les empêche de développer leur capacité de penser et de créer, accentuant ainsi les inégalités scolaires.

Ce retour à des pratiques archaïques ne répond pas aux attentes de nombreuses familles qui souhaitent que leurs enfants trouvent à l'école des sources d'épanouissement. Celles qui en ont les moyens financiers se tournent alors vers des écoles privées (Montessori ou autre). Ainsi, la vision rétrécie de l'École que propose notre ministre ne peut que creuser les ségrégations scolaires.

Dans les années 70, l'accès généralisé au collège a mis en évidence
les limites d'un apprentissage centré sur le décodage…

Pourtant, à la fin des années 60, alors que la méthode syllabique régnait sans partage, les premières statistiques furent sans appel : un appelé du contingent sur deux était incapable de comprendre un article de presse très simple. Dans les années 70, l'accès généralisé au collège a mis en évidence les limites d'un apprentissage centré sur le décodage et l'impossibilité pour de nombreux élèves de réussir leur scolarité secondaire. Tout en prétendant lutter contre les inégalités et inclure tous les élèves, n'est-ce pas là ce que le ministre prend le risque de réserver aux élèves de l'école publique, et particulièrement à ceux dont la culture familiale est éloignée de celle de l'École ? Les évaluations internationales ont pourtant déjà alerté sur la corrélation entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales et sur la difficulté des élèves français, non pas à déchiffrer, mais à lire – c'est-à-dire comprendre – des textes écrits.

Sous couvert de "modernité",
le renoncement à l'ambition d'une école émancipatrice…

Choisir maintenant, sous couvert de "modernité", un retour à cette conception des apprentissages, acte le renoncement à l'ambition d'une école émancipatrice pour tous et toutes. Ce programme ministériel s'inscrit dans une vision utilitariste et archaïque de l'École que nous dénonçons.

Les signataires de cette tribune portent l'exigence d'une École dans laquelle des enseignant·es seraient sérieusement formé·es, notamment à un enseignement de la lecture efficace et émancipateur, ce qui les conforterait dans leur capacité à opérer, dans la vie quotidienne de chaque classe, les choix pédagogiques et didactiques les plus pertinents et ce afin de porter l'ambition de former des lecteurs intelligents et critiques permettant la construction d'un citoyen libre et éclairé.

Signataires :

Sgen-CFDT – AFEF Association Française des Enseignants de Français – CGT – FCPE – GFEN Groupe Français d'Éducation Nouvelle – ICEM Institut Coopératif de l'École Moderne – La Ligue de l'Enseignement – SE-UNSA – SIEN-UNSA – SNPI-FSU – SNUipp-FSU – SUD-Éducation

LES STATUTS

Selon JM BLANQUER

L'expérimentation d'une politique de ressources humaines de proximité devrait voir l'affectation des enseignants passer davantage dans la main des recteurs et des chefs d'établissement. Cela suppose de revenir sur les droits des commissions paritaires, une révision lancée aussi par le gouvernement. Mais c'est aussi le sens de la révision de la formation des enseignants, une réforme qui est en train d'apparaitre. La distinction entre concours et recrutement est en germe dans la réforme avec un nouveau statut.

Blanquer affiche son programme

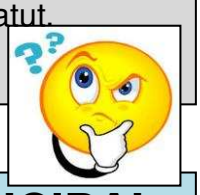

PROFESSEURS DES ÉCOLES

Le temps de travail

On nous en demande toujours plus

Chacun constate que la charge, le temps et l'organisation du travail des professeurs des écoles se sont considérablement alourdis ces dernières années.

Quelles actions et quels projets pour améliorer leurs conditions de travail ?

PROFESSEUR PRINCIPAL

La circulaire précédente fixant les missions du professeur principal datait de 1993. Il était donc pertinent de la réactualiser, notamment au regard des réformes du collège et du lycée, ou encore de la création des conseils pédagogiques. Et pourtant...

Et pourtant cette circulaire n'éclaire que peu les professeurs principaux, mais permet de charger encore un peu plus la "barque" de leurs missions.

Billet d'humeur

SANTÉ SOCIAUX

Les assistant·es de service social en faveur des élèves ont une expertise indispensable au sein de la communauté éducative. Leurs missions concourent à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales afin de favoriser la réussite scolaire et éducative.

Un engagement syndical original et efficace
Nos propositions pour les personnels de santé
Médecins scolaires les grands oubliés

Des vidéos rigolotes sur le surmenage à l'initiative du SGEN CFDT

Profitez-en !

ADMINISTRATIFS

Administrateurs civils, ce que la CFDT a obtenu pour vous !

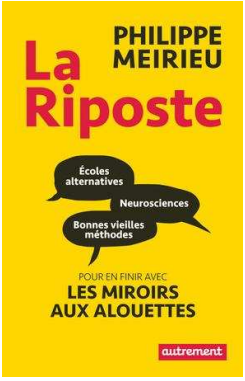

LES ACTUALITÉS DE LA BRÈVE
Des actualités, des dossiers, des rapports, des informations et des débats...

LA BRÈVE DES OISEAUX
équité, inégalités, violence …
Des brèves illustrées à ne pas rater !

GRETA

Sur le statut des Conseiller en Formation Continue, leur carrière, leurs conditions de travail, l'action sociale et leur formation ...

Les revendications du SGEN CFDT

sgen Cfdt: BOURGOGNE
www.bourgogne.sgen-cfdt.fr

PAS LE TOP À LIMA

Le conseil syndical national du **Sgen-CFDT de l'étranger** a pris connaissance de la situation tendue au lycée franco-péruvien de Lima, aggravée par des décisions prises unilatéralement la semaine dernière par l'association civile de droit privé péruvien sans but lucratif "Asociación Colegio Franco Peruano", qui gère l'établissement depuis 1989.
Le licenciement sans avertissement préalable ni respect des droits de la défense de la déléguée du personnel de droit local en dehors des procédures réglementaires et contractuelles, et sans concertation avec le proviseur, est le dernier épisode d'une série de dysfonctionnements qui génèrent des conditions de travail malsaines et inacceptables pour les personnels de toutes catégories et de tous statuts.
Pour le Sgen-CFDT, les droits des personnels recrutés localement, quelle que soit leur nationalité, doivent être totalement respectés, y compris celui d'appartenir à une organisation syndicale.
Le départ anticipé de fonctionnaires français détachés auprès de cet établissement depuis deux ans, dont dernièrement celui du directeur administratif et financier, démontre la profondeur du malaise.
Le Sgen-CFDT demande instamment à l'AEFE et à l'ambassade de France à Lima de prendre dans les meilleurs délais les mesures indispensables au retour à un mode de gouvernance conforme aux normes en vigueur pour une institution homologuée par le ministère français de l'Éducation nationale. Les termes de la convention avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger fixant les compétences des parties doivent être respectés.
C'est à cette condition que l'établissement retrouvera un climat apaisé et la confiance nécessaire à l'accomplissement de ses missions.

L'ESPER
L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

RÉFORME DES LYCÉES : L'ENSEIGNEMENT DES ORGANISATIONS ET DES VALEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DOIT FAIRE PARTIE DU SOCLE COMMUN DES CONNAISSANCES

C'est en tant qu'association située à la croisée des mondes de l'Éducation et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et qu'acteur engagé pour l'École de la République, que L'ESPER réitère son appel pour une "éducation à l'Economie Sociale et Solidaire".
À lire ici

ATD QUART MONDE
AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ

PAUVRETÉ ET SÉGRÉGATION SCOLAIRE ÇA SUFFIT !

Nous, Mouvement ATD Quart Monde, syndicats d'enseignants, fédérations de parents d'élèves, Mouvements pédagogiques, constatons que beaucoup d'enfants de familles en situation de grande pauvreté suivent une scolarité qui ne leur permet pas de devenir des citoyens à égalité de droits avec les autres. Cette injustice peut être combattue et l'école a la possibilité d'y jouer un rôle important. Nous lançons un appel pour que des écoles et des collèges construisent des projets dans ce sens.
Le constat, le projet et l'appel

LES NOTES DE SERVICES MUTATIONS SONT PARUES CE JOUR AU BO

Celle du **1d**, celle pour les **enseignants** et celle pour les **cpe et psy-en**.
Les articles ont été mis à jour sur sgen plus et les articles "portail" publiés à la date du jour : **pour le 1d**, **pour le 2d**.
Par ailleurs, une **fiche calcul pour le mouvement 2d** a été réalisée ainsi que le **guide mutations**.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORMATION 1ER DEGRÉ DANS L'YONNE JEUDI 11 OCTOBRE 2018

Notre collègue Catherine V y était ; voici son CR, plutôt satisfait…

Mme Partouche, directrice académique, est heureuse et satisfaite de l'augmentation de l'ampleur de formation. De plus en plus de collègues participent. La situation est favorable car il y a une baisse des effectifs élèves, une augmentation des moyens et une augmentation du nombre de brigades donc il est possible de mettre des moyens sur la formation….

La suite …

"Il ne s'agit pas de fabriquer des hommes tous conformes à un modèle, ayant tous appris les mêmes réponses, mais des personnes capables de formuler de nouvelles questions."

Albert Jacquard
*in "**Abécédaire de l'ambiguïté**"*

La journée orange du 6 novembre marque l'entrée dans la dernière ligne droite de la campagne. À quelques semaines du vote, il s'agit de rencontrer le plus grand nombre d'agents et de les convaincre de voter et faire voter CFDT.

En savoir +

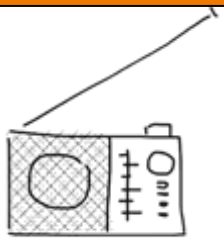

LUNDI 12 NOVEMBRE
Laurent Berger est l'invité de "8H30 Fauvelle/Dely"

en direct sur France Info à partir de 8h33

ÉTAT DE SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS CONTRASTÉS DANS LES TERRITOIRES RURAUX PAUVRES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En Bourgogne-Franche-Comté, les habitants des territoires ruraux présentent une **mortalité supérieure** à celle des territoires urbains, notamment avant 65 ans, ce qui reflète un état de santé moins bon. Pourtant, bien que plus éloignés des professionnels de santé et des établissements sanitaires, ils sont tout aussi nombreux à consulter dans l'année un médecin ou un dentiste.

Dans les bassins de vie ruraux les plus touchés par la pauvreté, où vit un habitant de la région sur cinq, les disparités de niveau de vie, d'accès aux soins et de santé sont marquées. Cinq profils de territoires révèlent la diversité et la complexité des situations locales. Dans certains bassins de vie où l'offre médicale est pourtant assez importante, comme ceux de Jussey ou de Tonnerre, les populations cumulent pauvreté élevée et état de santé dégradé. En revanche, avec une offre médicale équivalente, d'autres bassins de vie où la pauvreté est moins prégnante, tels que celui de Saint-Claude, ont une population en meilleur état de santé. **À lire**

HAUSSE DU CARBURANT

La CFDT comprend et soutient les salariés qui manifestent leur mécontentement face à une nouvelle hausse des prix du carburant.

Cependant, **la CFDT considère que l'appel au blocage du 17 novembre n'est pas la réponse la plus adaptée.** Le prix du carburant ne fera qu'augmenter dans les prochaines années. Cela doit **inciter notre société à développer davantage, et plus rapidement, des moyens de transports alternatifs et subventionner des modes de transport moins polluants** (véhicules hybrides ou électriques, transports en commun fiables…).

L'urgence climatique nécessite un changement de comportement dont nous ne pouvons plus faire l'économie. Les Français en ont pris conscience, notamment grâce aux annonces du **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)**, de ces dernières semaines. **Mais le passage vers un mode de déplacement plus propre ne doit pas augmenter les inégalités.**

Dans cet objectif, **la CFDT défend le principe d'une transition écologique juste et équitable. Elle demande donc que des mesures sociales accompagnent cette augmentation** des prix du carburant, telles qu'un crédit d'impôt de conversion écologique ou un chèque énergie à destination, par exemple des salariés aux plus faibles revenus, n'habitant pas en agglomération et obligés de prendre leur voiture pour aller travailler quotidiennement.

La CFDT sera attentive à ce que cette hausse des tarifs finance bien la transition écologique.

Nous demandons au gouvernement :

- D'utiliser 100% des taxes sur le carburant pour financer la transition écologique

- Des mesures sociales pour ne pas creuser les inégalités, avec un crédit d'impôt de conversion écologique ou un chèque énergie pour les + faibles revenus.

La CFDT ne s'associe pas à l'action du 17 novembre

Si Emmanuel Macron n'a pas de solutions pour aider les classes sociales les plus défavorisées à faire face à la hausse du carburant, notamment en zones rurales où l'on supprime de plus en plus de services publics et notamment du transport collectif, Laurent BERGER, lui, fait des propositions tenables !

LA CFDT RÉCLAME UN "CHÈQUE ÉNERGIE" pour "accompagner socialement" la transition écologique, alors qu'a été lancé un appel à bloquer les routes le 17 novembre pour protester contre la hausse du prix du diesel. "Quand les gens sont contraints de se déplacer avec leur véhicule pour aller au travail, il faut un chèque énergie. Et en même temps, il faut s'inscrire dans le temps long avec des primes à la conversion des usages", **a souhaité M. Berger**.

"Il faut accompagner cette transition écologique avec une aide sociale", "un chèque énergie", "un chèque transport" ou "un crédit d'impôt" car "on a un problème environnemental" en même temps qu'"un problème de pouvoir d'achat", a-t-il estimé.

LES RETRAITÉS 58 RENCONTRENT LES DÉPUTÉS

SOCIAL ■ La CFDT retraités a été reçue par les députés nivernais

Pour leur redonner du pouvoir d'achat

La CFDT retraités de la Nièvre a récemment rencontré les députés nivernais Perrine Goulet et Patrice Perrot.

L'occasion de dénoncer à nouveau les reculs successifs du pouvoir d'achat des pensions : l'augmentation, en 2017, de 1,7 point de la contribution sociale généralisée non compensée pour la plupart, le report de la revalorisation des pensions en 2017 et le gel des pensions pour 2018 et l'augmentation des retraites limitée à 0,30 bien en dessous de l'inflation pour 2019 et 2020. Soit, au total, pour une pension mensuelle de 1.376 € une perte annuelle de 553 €.

PORTE-MONNAIE. Le syndicat évalue la perte annuelle, pour une pension mensuelle de 1.376 €, à 553 €.
PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

Les représentants du syndicat ont redit le mécontentement et l'exaspération de nombreux retraités devant cette perte continue de pouvoir d'achat, ainsi que le sentiment de mépris largement ressenti. Les retraités nivernais ont aussi remonté le constat que les dossiers de la dépendance et celui des moyens en personnels dans les Ehpad n'avancent pas, au détriment des conditions d'accueil des personnes âgées et des conditions de travail des personnels.

La CFDT retraités leur a adressé leurs revendications : compensation des pertes de pouvoir d'achat, revalorisation des basses pensions, indexation des pensions sur les salaires et suppression de la cotisation de 1 % sur les complémentaires.

De nouvelles mobilisations à venir

« Sans surprise, les députés nous ont rappelé les réformes engagées et à venir, les mesures prises par le gouvernement », commente André Fourcade, secrétaire départemental. « Nous avons mis en garde nos députés : en votant ces mesures lors des débats budgétaires, ils allaient continuer d'appauvrir les retraités. »

Devant ces blocages, la CFDT retraités annonce qu'elle continuera à agir et à mobiliser les retraités nivernais pour défendre leurs droits et leur pouvoir d'achat. ■

ACTIVITÉS DE FORMATION

La CFDT obtient un arbitrage positif de la ministre

La ministre Vidal a relancé le 23 octobre les discussions visant à reconnaître l'investissement de TOUS les agents dans les activités de formation, discussions ouvertes à la demande du Sgen-CFDT en mars 2018.

Suite...

FORUM DE L'EMPLOI

Organiser des forums pour l'emploi à l'intention des jeunes des quartiers en difficulté est le pari des militants CFDT d'Île-de-France.

Une démarche appréciée des jeunes comme des entreprises… qui n'attendaient pas forcément les organisations syndicales sur ce terrain.

Le réseau militant au service des jeunes

déclaration commune adoptée par les organisations syndicales partenaires au sein du Forum syndical franco-allemand sur l'Europe qui s'est tenu à Paris les 7 et 8 novembre 2018.

2168 - ON PEUT RÊVER "ÉGALITÉ"

À compter de mardi 6 novembre, à 15 h 35, les Françaises travaillent pour rien. C'est ce qu'annonce *Les Glorieuses*, à l'origine de ce calcul annuel. En 2017, la newsletter féministe avait arrêté la date du 3 novembre à 11 h 44. Avec trois jours "gagnés" en un an, le chemin vers l'égalité des salaires des femmes et des hommes **s'annonce encore long**.

Les Glorieuses conclut :

"*À ce rythme-là, l'égalité est pour 2168. Il est temps d'agir…*"

CHALLENGE MORTEL

Le 14 octobre dernier, Kendal Gattino, 14 ans, s'est donné la mort au domicile de ses parents, près de la Guerche-de-Bretagne dans l'Ille-et-Vilaine, en se pendant avec sa ceinture de kimono. Une mort liée à un défi dangereux circulant sur la messagerie instantanée Whatsapp et présenté sous le nom de "Momo Challenge". Un jeu macabre menaçant les participants, les incitant à réaliser des actes dangereux qui peuvent aller jusqu'au décès.

Lundi, le père du jeune défunt a indiqué à l'AFP avoir porté plainte pour "mise en danger de la vie d'autrui" contre YouTube, Whatsapp, un site de rencontres pour adolescents nommé rencontre-ados.com et contre l'État.

DANS L'ENFER DES ENFANTS

Yemen - À cause de la guerre et de la malnutrition, un enfant meurt toutes les dix minutes.

Vendredi 2 nov. dans le cadre d'une conférence de presse qui se tenait à Amman en Jordanie, le directeur de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Geert Cappelaere a dressé une insupportable esquisse de la situation. Dans son allocution, ce dernier a expliqué que "toutes les 10 minutes, un enfant meurt en raison de maladies pouvant être évitées. Le Yémen est aujourd'hui un enfer sur Terre, non pas pour 50 à 60% des enfants, c'est un enfer sur Terre pour chaque garçon et fille au Yémen"

"Les chiffres, en fait, ne disent pas grand chose mais sont importants car ils nous appellent tous à réaliser à quel point la situation est devenue désastreuse"

LA NRA N'Y EST TOUJOURS POUR RIEN, TRUMP NON PLUS

Dans l'Arizona, près de Phoenix, un enfant a tué sa grand-mère d'une balle dans la tête avant de mettre fin à ses jours. L'arme appartenait à son grand-père.

Un drame abominable s'est noué dans la petite ville de Litchfield Park, près de Phoenix, dans l'Arizona. Un jeune garçon de 11 ans, qui refusait de ranger sa chambre comme le lui demandaient ses grands-parents, s'est saisi d'une arme appartenant à son grand-père, a tué sa grand-mère d'une balle dans la tête puis s'est suicidé,

PAS DE VAGUES

Pas de vague. Ces messages remontent dans mon fil d'actus, me rappelant pourquoi j'ai quitté l'Éducation nationale. Le #PasDeVagues en fait dans mon estomac. Aucun élève ne m'a menacé, je n'ai jamais arrêté d'aimer enseigner.

Témoignage

AGRESSIONS HOMOPHOBES

Après l'agression homophobe dont a été victime une Toulousaine le soir d'Halloween, Jérémy Perrard, le délégué régional de SOS Homophobie dénonce une hausse du nombre de cas ces derniers mois…

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Laurent Berger jalouse le couple Darmanin-Martinez

GÉRALD DARMANIN a provoqué un sacré coup de tabac en proposant, le 28 octobre, de généraliser le recrutement des fonctionnaires sous contrat, au détriment du statut de la fonction publique. Traduction : alignés sur le privé, les agents de l'Etat, des collectivités et des hôpitaux devraient faire une croix sur la sécurité de l'emploi, l'égalité de traitement quelle que soit la région et autres « privilèges » scandaleux.

Pas sot, Dussopt !

Les syndicats qui, depuis huit mois, négociaient avec Olivier Dussopt, le secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique, ont eu le sentiment d'avoir été baladés. Certains, tel Christian Grolier (FO), ont illico sorti l'artillerie : *« M. Dussopt est là pour amuser la galerie. Tout est ficelé. »* Ou Jean-Marc Canon (CGT) : avec ce gouvernement, *« il est difficile de trouver quelque chose qui va dans le bon sens »*.

Ces désobligeants peuvent dire un grand merci à Darmanin. A six semaines des élections professionnelles dans la fonction publique, il leur a offert une incomparable tribune. Laurent Berger soupçonne le gouvernement de faire le jeu des radicaux. *« Braquer les feux sur la généralisation des contrats et la réduction des effectifs, on ne voit pas trop à quoi ça sert, si ce n'est à agiter des chiffons rouges avant la période électorale »*, lâche-t-il. Et d'ajouter : *« Certains doivent se dire qu'il ne faut pas aider la CFDT. En tout cas, s'ils avaient voulu aider les syndicats les plus conservateurs, ils ne s'y seraient pas pris autrement. »*

Malin, Darmanin !

Or les élections du 6 décembre revêtiront une importance toute particulière. Malgré une chute spectaculaire, la CGT pointait en tête, il y a trois ans (23,1 % des voix). La CFDT (19,3 %) et FO (18,6 %) suivaient dans un mouchoir. Pour la CFDT et les autres syndicats réformistes, une bourde comme celle de Darmanin peut aider la CGT à consolider sa première place et à faire de FO l'autre grand défenseur des fonctionnaires face à une CFDT qui privilégie le dialogue. Mais peut-être qu'en Macronie le dialogue social – trop lent, gourmand en concessions – ne vaut pas une bonne loi.

Alain Guédé

une alliance gouvernement CGT pour affaiblir la CFDT ????

LA CFDT EST ENGAGÉE DANS LA MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES LE 24 NOVEMBRE AVEC #NOUSTOUTES

Dans un **appel** publié lundi 8 octobre sur **franceinfo.fr**, 600 femmes appellent avec #NousToutes à descendre massivement dans la rue le 24 novembre prochain pour dire Stop aux violences sexistes et sexuelles[1].

La Confédération a pris contact avec les initiatrices de l'appel, qui ont la volonté de construire une mobilisation la plus large possible, et la commission exécutive a décidé d'engager la CFDT dans cette mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles avec #NousToutes.

Nous avons rejoint le comité politique, qui rassemble les représentant.es des organisations soutenant #NousToutes et permet de garantir le cadre idéologique et stratégique de cette initiative.

Des comités locaux sont mis en place (voir tableau ci-dessous) pour organiser la mobilisation sur l'ensemble du territoire. Ces comités auront besoin de l'appui des organisations syndicales pour, le cas échéant, organiser les manifestations locales. Nous invitons les URI à prendre contact avec les comités de leurs territoires.

La Confédération appelle les militant.es et adhérent.es CFDT à rejoindre massivement les manifestations le 24 Novembre.

D'ici là chacun.e peut participer à la mobilisation :

- En signant l'appel à la marche sur **Change.org** **http://change.org/jemarchele24**
- En rejoignant l'événement Facebook de la marche **https://www.facebook.com/events/248356775880794/**

DPT	COMITÉ	RÉFÉRENT.E	MAIL
21	Dijon	So	dijon@noustoutes.org
71	Chalon-sur-Saône	Tarja	chalon@noustoutes.org
89	Auxerre	Marianne	auxerre@noustoutes.org

nous toutes .org

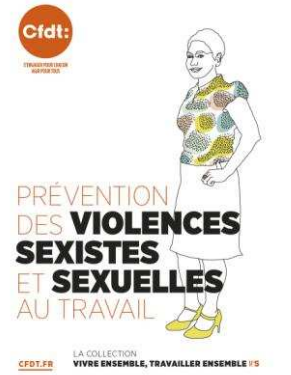

BO SPÉCIAL MOBILITÉ

- Mobilité des personnels du second degré : mouvement national à gestion déconcentrée - Dates et modalité de dépôt des demandes de première affectation, de mutation et de réintégration - Rentrée 2019
  arrêté du 7-11-2018 (NOR MENH1800340A)
- Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - Rentrée 2019
  note de service n° 2018-130 du 7-11-2018 (NOR MENH1828074N)
- Mobilité des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - Rentrée 2019
  note de service n° 2018-131 du 7-11-2018 (NOR MENH1828075N)
- Mobilité des personnels enseignants du premier degré - Rentrée scolaire 2019
  note de service n° 2018-133 du 7-11-2018 (NOR MENH1826664N)

AU BULLETIN OFFICIEL DEPUIS LE DERNIER

- **Commission d'enrichissement de la langue française**
  Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression fake news
  liste du 4-10-2018 – J.O. du 4-10-2018 (NOR CTNR1826048K)
- **Échanges scolaires**
  Programme de mobilité franco-suédois Éducation européenne – Une année en France : appel à candidature 2018-2019
  note de service n° 2018-126 du 2-10-2018 (NOR MENC1827247N)
- **Concours général des métiers**
  Organisation – Session 2019
  note de service n° 2018-127 du 29-10-2018 (NOR MENE1828928N)
- **Concours général des lycées**
  Organisation — Session 2019
  note de service n° 2018-128 du 29-10-2018 (NOR MENE1828926N)
- **Brevet de technicien supérieur**
  Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle en mathématiques - session d'examen 2019
  note de service n° 2018-119 du 9-10-2018 (NOR ESRS1827001N)
- **Tableau d'avancement**
  Accès à la hors-classe des maîtres contractuels ou agréés à titre définitif des établissements d'enseignement privés sous contrat relevant de l'échelle de rémunération des professeurs des écoles - année 2018-2019
  note de service n° 2018-118 du 7-5-2018 (NOR MENF1825107N)
- **Tableau d'avancement et liste d'aptitude**
  Accès à la hors-classe des maîtres contractuels ou agréés à titre définitif des établissements d'enseignement privés sous contrat relevant des échelles de rémunération des professeurs agrégés, professeurs certifiés, professeurs de lycée professionnel et des professeurs d'EPS et à la liste d'aptitudes chaires supérieures – année 2018
  note de service n° 2018-117 du 12-9-2018 (NOR MENF1826551N)

- **Baccalauréat**
  Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2018-2019 et la session 2019 - modification
  note de service n° 2018-116 du 15-10-2018 (NOR MENE1826485N)
- **Commission consultative paritaire**
  Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les services centraux des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification
  arrêté du 20-9-2018 - J.O. du 7-10-2018 (NOR MENA1824919A)
- **Promotion corps-grade**
  Accès à la hors-classe et à l'échelon spécial du corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - année 2019
  note de service n° 2018-120 du 28-9-2018 (NOR MENH1825229N)
- **Promotion corps-grade**
  Accès à la hors-classe et à l'échelon spécial de la hors-classe du corps des inspecteurs de l'éducation national - année 2019
  note de service n° 2018-121 du 15-10-2018 (NOR MENH1825309N)
- Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :
  www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo

Contactez le syndicat pour vous aider à voter. **L'abstention** fait le bonheur de l'administration !

Pour toute information, contacter :
Sgen-CFDT Bourgogne
6bis rue Pierre Curie (code 408)
21000 Dijon
: 03 80 30 23 54
: bourgogne@sgen.cfdt.fr
: http://bourgogne.sgen-cfdt.fr/
: https://www.facebook.com/sgencfdtbourgogne/
CFDT Bourgogne-Franche Comté :
https://bourgogne-franche-comte.cfdt.fr/portail/bourgogne-franche-comte